



CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 13 février 2023

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil municipal se réunira le :

Lundi 20 février 2023 à 19 h 00
En mairie – Salle Antonin Allante

Et vous prie de bien vouloir participer à cette séance dont l'ordre du jour est joint à la présente convocation, ainsi que la note de synthèse requise par l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,

Jean-Pascal THOMASSET